

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Izeure-Budget Principal

Numéro SIRET : **2121031960011**

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Genlis

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Principal

ANNEE 2018

Code INSEE 21319	Commune d'Izeure Budget Principal	CA 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	870
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	5
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	370,63	0,00
2	Produits des impositions directes / population	291,88	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	480,38	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	21,26	0,00
5	Encours de la dette / population	467,23	0,00
6	DGF / population	93,91	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	32,55%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	87,75	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	4,43%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	97,26%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 323 930,86	G 417 930,33
	Section d'investissement	B 65 285,68	H 106 881,49
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 344 399,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 137 744,17 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		389 216,54 = A+B+C+D	1 006 955,26 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 34 887,86	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 34 887,86	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 323 930,86	= G+I+K 762 329,60
	Section d'investissement	= B+D+F 100 173,54	= H+J+L 244 625,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 424 104,40	= G+H+I+J+K+L 1 006 955,26

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 34 887,86	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	34 887,86	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	121 690,00	95 448,31	0,00	0,00	26 241,69
012	Charges de personnel	117 750,00	104 971,83	0,00	0,00	12 778,17
014	Atténuations de produits	57 000,00	56 675,00	0,00	0,00	325,00
65	Autres charges gestion courante	64 260,00	49 354,17	0,00	0,00	14 905,83
Total des dépenses de gestion courante		360 700,00	306 449,31	0,00	0,00	54 250,69
66	Charges financières	16 500,00	15 997,35	0,00	0,00	502,65
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		377 300,00	322 446,66	0,00	0,00	54 853,34
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	1 485,00	1 484,20	0,00	0,00	0,80
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 485,00	1 484,20	0,00	0,00	0,80
TOTAL		378 785,00	323 930,86	0,00	0,00	54 854,14
Pour information		⁽³⁾				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 182,82	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	2 061,53	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	279 100,00	295 549,44	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	85 400,00	96 136,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	14 285,00	16 459,53	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		378 785,00	417 389,32	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	540,83	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		378 785,00	417 930,33	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		378 785,00	417 930,33	0,00	0,00	0,00
Pour information		⁽³⁾				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		344 399,27				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,31	2 515,42	0,00	484,89
21	Immobilisations corporelles	109 000,00	18 496,59	34 887,86	55 615,55
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		112 000,31	21 012,01	34 887,86	56 100,44
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	47 500,00	44 273,67	0,00	3 226,33
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 500,00	44 273,67	0,00	4 226,33
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		160 500,31	65 285,68	34 887,86	60 326,77
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		160 500,31	65 285,68	34 887,86	60 326,77
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	67 723,00	69 447,35	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		67 723,00	69 447,35	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	0,00	35 473,24	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	476,70	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	35 949,94	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		67 723,00	105 397,29	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 485,00	1 484,20	0,00	0,80
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 485,00	1 484,20	0,00	0,80
TOTAL		69 208,00	106 881,49	0,00	0,00
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		137 744,17			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	95 448,31	0,00	95 448,31
012	Charges de personnel	104 971,83	0,00	104 971,83
014	Atténuations de produits	56 675,00	0,00	56 675,00
65	Autres charges gestion courante	49 354,17	0,00	49 354,17
66	Charges financières	15 997,35	0,00	15 997,35
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 484,20	1 484,20
Dépenses de fonctionnement - Total		322 446,66	1 484,20	323 930,86
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	44 273,67	0,00	44 273,67
18	Compte de liaison	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	2 515,42	0,00	2 515,42
21	Immobilisations corporelles (6)	18 496,59	0,00	18 496,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		65 285,68	0,00	65 285,68
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 182,82	0,00	7 182,82
70	Produits des services	2 061,53	0,00	2 061,53
73	Impôts et taxes	295 549,44	0,00	295 549,44
74	Dotations et participations	96 136,00	0,00	96 136,00
75	Autres produits gestion courante	16 459,53	0,00	16 459,53
76	Produits financiers	0,18	0,00	0,18
77	Produits Exceptionnels	540,83	0,00	540,83
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	417 930,33	0,00	417 930,33
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			344 399,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 473,24	0,00	35 473,24
13	Subventions d'investissement	69 447,35	0,00	69 447,35
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	476,70	0,00	476,70
18	Compte de liaison	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	1 484,20	1 484,20
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	105 397,29	1 484,20	106 881,49
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			137 744,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	121 690,00	95 448,31	0,00	0,00	26 241,69
605	Achats de matériels	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60611	Eau & assainissement	2 500,00	2 037,74	0,00	0,00	462,26
60612	Energie-électricité	16 000,00	11 517,42	0,00	0,00	4 482,58
60613	Chauffage urbain	11 000,00	9 673,98	0,00	0,00	1 326,02
60621	Combustibles	200,00	99,02	0,00	0,00	100,98
60622	Carburants	700,00	700,82	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	250,00	30,66	0,00	0,00	219,34
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	1 505,33	0,00	0,00	1 494,67
60632	F. de petit équipement	3 000,00	1 158,08	0,00	0,00	1 841,92
60633	F. de voirie	490,00	0,00	0,00	0,00	490,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	865,66	0,00	0,00	434,34
6065	Livres,disques,cassettes	3 000,00	3 282,10	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	4 416,62	0,00	0,00	1 583,38
6068	Autres matières & fournitures	500,00	427,77	0,00	0,00	72,23
611	Contrats prestations services	10 000,00	10 940,71	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	4 779,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien de terrains	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	90,00	0,00	0,00	1 910,00
615231	Voirie	19 000,00	13 819,18	0,00	0,00	5 180,82
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	760,68	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 000,00	3 574,74	0,00	0,00	1 425,26
6161	Assurance multirisque	5 500,00	4 203,58	0,00	0,00	1 296,42
6182	Doc. générale et Technique	400,00	208,40	0,00	0,00	191,60
6184	Versements à des organ.form.	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	418,46	0,00	0,00	81,54
6226	Honoraires	3 600,00	331,50	0,00	0,00	3 268,50
6227	Frais d'actes,de contentieux	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6228	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	150,00	183,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 700,00	6 553,90	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 100,00	1 570,00	0,00	0,00	530,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6257	Réceptions	150,00	187,85	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	662,08	0,00	0,00	337,92
6262	Frais de télécommunication	3 100,00	2 953,31	0,00	0,00	146,69
6281	Concours divers (cotisations)	1 800,00	1 692,09	0,00	0,00	107,91
62876	Remb au GFP de rattachement	500,00	0,04	0,00	0,00	499,96
62878	Remb. autres organismes	1 750,00	1 386,00	0,00	0,00	364,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6288	Autres services extérieurs	100,00	4 158,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	1 056,00	0,00	0,00	444,00
637	Autres impôts & taxes	350,00	204,59	0,00	0,00	145,41
012	Charges de personnel	117 750,00	104 971,83	0,00	0,00	12 778,17
6216	Personnel affecté par le GFP	4 000,00	187,41	0,00	0,00	3 812,59
6332	Cotisations au FNAL	100,00	69,84	0,00	0,00	30,16
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 000,00	1 389,25	0,00	0,00	610,75
6338	Autres impôts & taxes	250,00	209,21	0,00	0,00	40,79
6411	Personnel titulaire	66 000,00	62 689,87	0,00	0,00	3 310,13
6413	Personnel non titulaire	0,00	893,84	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	12 000,00	10 275,60	0,00	0,00	1 724,40
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 000,00	13 665,98	0,00	0,00	334,02
6453	Cotisations caisses retraite	12 000,00	11 034,90	0,00	0,00	965,10
6454	Cotisations ASSEDIC	600,00	534,11	0,00	0,00	65,89
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 000,00	3 693,64	0,00	0,00	2 306,36
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6458	Cotisations autres organismes	300,00	120,00	0,00	0,00	180,00
6475	Médecine du travail	300,00	208,18	0,00	0,00	91,82
014	Atténuations de produits	57 000,00	56 675,00	0,00	0,00	325,00
739221	FNGIR	57 000,00	56 465,00	0,00	0,00	535,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	64 260,00	49 354,17	0,00	0,00	14 905,83
6531	Indemnités élus	32 000,00	26 807,00	0,00	0,00	5 193,00
6533	Cotisations retraite élus	2 960,00	2 277,05	0,00	0,00	682,95
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6553	Service d'incendie	14 500,00	13 740,00	0,00	0,00	760,00
65548	Autres contributions	2 000,00	2 610,12	0,00	0,00	0,00
657351	Subv au GFP de rattachement	11 000,00	2 220,00	0,00	0,00	8 780,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		360 700,00	306 449,31	0,00	0,00	54 250,69
66	Charges financières (b)	16 500,00	15 997,35	0,00	0,00	502,65
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 500,00	15 997,35	0,00	0,00	502,65
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6711	Intérêts moratoires,pénalités	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		377 300,00	322 446,66	0,00	0,00	54 853,34
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	1 485,00	1 484,20	0,00	0,00	0,80
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	1 485,00	1 484,20	0,00	0,00	0,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 485,00	1 484,20	0,00	0,00	0,80
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 485,00	1 484,20	0,00	0,00	0,80
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		378 785,00	323 930,86	0,00	0,00	54 854,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 182,82	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	0,00	7 182,82	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	2 061,53	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	0,00	611,53	0,00	0,00	0,00
70848	Autres organismes	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	279 100,00	295 549,44	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	254 000,00	253 935,00	0,00	0,00	65,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	494,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	6 100,00	11 287,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	11 000,00	14 208,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	8 000,00	15 625,44	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	85 400,00	96 136,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	55 000,00	56 361,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	15 434,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	0,00	9 909,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 500,00	2 972,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 280,00	0,00	0,00	0,00
7473	Subv.département	0,00	693,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 000,00	2 286,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 900,00	4 981,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	11 000,00	2 220,00	0,00	0,00	8 780,00
75	Autres produits gestion courante	14 285,00	16 459,53	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	13 285,00	15 589,67	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres prod. Div. Gest. Courante	1 000,00	869,86	0,00	0,00	130,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		378 785,00	417 389,32	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	540,83	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	156,03	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	384,80	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		378 785,00	417 930,33	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		378 785,00	417 930,33	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		344 399,27				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Commune d'Izeure - 21 - Budget Principal		CA	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3 000,31	2 515,42	0,00	484,89
204172	EPL : Bâtiments et installation	3 000,31	2 515,42	0,00	484,89
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	109 000,00	18 496,59	34 887,86	55 615,55
2128	Autres agenc. et aménag.	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
21311	Hôtel de ville	5 000,00	552,24	0,00	4 447,76
21312	Bâtiments scolaires	9 000,00	6 487,82	3 264,00	0,00
21316	Equipements de cimetièrre	0,00	0,00	859,20	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00	3 040,00	30 764,66	6 195,34
2132	Immeubles de rapport	6 000,00	7 593,13	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2158	Autres matériels & outillage	5 000,00	173,40	0,00	4 826,60
2181	Installat° généré. agenc. divers	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et info.	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	650,00	0,00	4 350,00
2188	Autres immo corporelles	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		112 000,31	21 012,01	34 887,86	56 100,44
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
10223	TLE	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	47 500,00	44 273,67	0,00	3 226,33
1641	Emprunts en euros	45 000,00	44 273,67	0,00	726,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		48 500,00	44 273,67	0,00	4 226,33
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		160 500,31	65 285,68	34 887,86	60 326,77
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		160 500,31	65 285,68	34 887,86	60 326,77
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	67 723,00	69 447,35	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	45 996,00	11 305,00	0,00	34 691,00
1322	Régions	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
1323	Départements	6 727,00	6 727,44	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	36 414,91	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		67 723,00	69 447,35	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	35 473,24	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	11 546,00	0,00	0,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	0,00	23 927,24	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	476,70	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	35 949,94	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		67 723,00	105 397,29	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	1 485,00	1 484,20	0,00	0,80
2804171	EPL : Biens mobiliers, matériel	934,00	933,20	0,00	0,80
2804172	EPL : Bâtiments et installation	551,00	551,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 485,00	1 484,20	0,00	0,80
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 485,00	1 484,20	0,00	0,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		69 208,00	106 881,49	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		137 744,17			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Commune d'Izeure - 21 - Budget Principal	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					639 555,88									
1641 Emprunts en euros (total)					639 555,88									
0249470/001	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2008	31/12/2008	01/04/2009	207 036,19	F		4,32	4,32		T	P	O	A-1
0249470004	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2008	31/12/2008	01/07/2009	88 000,00	F		4,21	4,21		T	P	O	A-1
271155	CRCA GENLIS	14/12/2012	14/12/2012	14/03/2013	115 000,00	F		3,56	3,56		T	P	O	A-1
00000271146	CRCA GENLIS	17/05/2014	17/05/2014	14/06/2014	137 519,69	F		3,56	3,56		T	P	O	A-1
MON502152	LA BANQUE POSTALE			01/03/2015	92 000,00	F		1,77	1,77		M	P	O	A-1
Total général					639 555,88									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
													Index (13)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)				406 492,05					44 273,67	15 997,35	0,00	0,00	0,00
0249470001				406 492,05					44 273,67	15 997,35	0,00	0,00	0,00
0249470004	N			160 020,49	18,00	F	4,32	4,32	5 713,07	7 067,91	0,00	0,00	0,00
271155	N			68 722,00	18,00	F	4,21	4,21	2 408,85	2 956,91	0,00	0,00	0,00
00000271146	N			50 936,44	4,00	F	3,56	3,56	11 645,17	2 073,59	0,00	0,00	0,00
MON502152	N			68 170,76	4,00	F	3,56	3,56	15 585,37	2 775,19	0,00	0,00	0,00
Total général				58 642,36	6,00	F	1,77	1,77	8 921,21	1 123,75	0,00	0,00	0,00
				406 492,05					44 273,67	15 997,35	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		5					
	% de l'encours		100,00%					
	Montant en euros		406 492,05					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immo. incorporelles	5 ans	27/11/2009
Linéaire	Concessions & droits assimilés	2 ans	27/11/2009
Linéaire	Frais d'étude, modif PLU	5 ans	27/11/2009
Linéaire	Frais étude recherche développ	5 ans	27/11/2009
Linéaire	Subv équipés versées	5 ans	27/11/2009
Linéaire	Réseau d'assainissement	60 ans	22/07/2010
Linéaire	Réseaux d'adduction d'eau	40 ans	22/07/2010

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		46 000,00	44 273,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		45 000,00	44 273,67
1641	Emprunts en euros	45 000,00	44 273,67
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00
10223	TLE	1 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 273,67	34 887,86	0,00	79 161,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 485,00	III 36 957,44
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	35 473,24
10222	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	11 546,00
10226	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	23 927,24
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 485,00	1 484,20
2804171	Amortissement des immobilisations	934,00	933,20
2804172	Amortissement des immobilisations	551,00	551,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 957,44	0,00	137 744,17	0,00	174 701,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 79 161,53
Ressources propres disponibles	IV 174 701,61
Solde	V = IV - II (3) + 95 540,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/01/2018	HORLOGES ASTRONOMIQUES	1 554,43		5
15/01/2018	SONO GROUPE SCOLAIRE	384,80		
05/03/2018	BACS RANGEMENT ECOLE ELEMENTAIRE	472,92		
05/03/2018	CADRE TABLEAU MAIRIE	650,00		
16/04/2018	MO PORCHE EGLISE	1 974,00		
05/06/2018	WC SALLE POLYVALENTE	552,24		
29/06/2018	CASIER TABLE CHAIRE GROUPE SCOLAIRE	3 666,92		
29/06/2018	LOT COUVERTURES GROUPE SCOLAIRE	514,80		
29/06/2018	CREATION ALIM TV LOGEMENT COMMUNAL	192,00		
29/06/2018	FOURN PORTES LOGEMENT COMMUNAL	2 638,57		
09/07/2018	DRAPS COUCHETTES ECOLE MATERNELLE	323,40		
19/07/2018	SCULPTE HAIES ET TAILLE HAIES	173,40		
20/07/2018	GRILLE BARREAUX FENETRE VESTIAIRE FOOT	700,00		
30/10/2018	MO PORCHE EGLISE	366,00		
05/11/2018	PARTIC. RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE AUX SŒURS	960,99		5
05/11/2018	LAVE LINGE GROUPE SCOLAIRE	349,99		
05/11/2018	MAT. INFORMATIQUE ECOLE ELEMENTAIRE	395,00		
11/12/2018	SECHE LINGE GROUPE SCOLAIRE	379,99		
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		16 249,45	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ADMR	50.00€	
AIFC	550.00€	
AMICALE DES POMPIERS	50.00€	
AMITIES ET CULTURE	180.00€	
CARROUSEL DE LA VARAUDE	70.00€	
CES GEORGES BRASSENS	100.00€	
COMITE DES FETES	450.00€	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150.00€	
UNC AISEREY - IZEURE	50.00€	
Fondation reconnue d'utilité publique		
LE SOUVENIR FRANCAIS	50.00€	
TOTAL GENERAL	1 700,00	

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	2	3	3	0	3
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0	2	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	3	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune d'Izeure - 21 - Budget Principal

CA 2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT TECHNIQUE 2EM CLASSE	C	TECH			A	A'autres Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 123 000,00	3,600	14,030	0,000	157 557,00	3,600
Taxe foncière sur les propriétés bâties	664 300,00	4,020	12,290	0,000	81 642,00	4,020
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47 700,00	-0,410	32,830	0,000	15 660,00	-0,410
Cotisation foncière des entreprises		0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 835 000,00	3,640			254 859,00	3,480

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



Commune d'Izeure - 21 - Budget Principal

ID : 021-212103196-20190325-ARRSIGNCA2018-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A IZEURE, le 25/03/2019
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11 + 1 pouvoir
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Izeure, le 25/03/2019

Date de convocation : 18/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

BERGER Bernadette	
BOUILLOT Bernard	
BRUGNIAU David	
DEMOUX Philippe	
GAUGEY Mélanie	
GOICHON Monique	
JACQUES Françoise	
LACROIX Alain	
MEBARKI Amédée	
MELSION Clarisse	
PARIZOT Martial	
PERRUSSET Nicolas	
RENARD Jean-Marc	

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



ID : 021-212103196-20190325-ARRSIGNCA2018-BF

Commune d'Izeure - 21 - Budget Principal

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/02/2019 et de la publication le

A Sjeur le 29/03/2019



SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.21 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.22 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.23 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.24 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.25 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.26 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.27 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.29 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.30 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)